2ème Ville touristique du Bas-Rhin
11 751 habitants
195 agents

Obernai, le 27 juin 2022

Recrute

pour **sa Police Municipale Pluricommunale** - (11 agents)
par voie statutaire dans le cadre d'une création d'emploi

UN(E) POLICIER(E) MUNICIPAL(E) (H/F)

Filière sécurité – catégorie C
Cadre d'emplois des brigadiers de police municipale
à temps complet

Poste à pourvoir à compter du 1er novembre 2022

Définition :

La Ville d'Obernai, 2ème Ville touristique du Bas-Rhin, a décidé de lancer une procédure de recrutement suite à la création d'un poste permanent de policier municipal au sein de la Police Municipale Pluricommunale.

L'équipe de la police municipale pluricommunale est composée de 11 agents comprenant, sous l'autorité de la Cheffe de la Police Municipale, deux adjoints à la cheffe de service, sept brigadiers de Police Municipale et une assistante administrative.

Sous l'autorité du Maire, la police municipale assure diverses missions de présence sur le terrain, de surveillance, de prévention et d'intervention concourant au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Dans un principe de mutualisation des services et depuis le 1er mai 2022, les communes d'Obernai, de Krautergersheim et d'Innenheim ont décidé de créer un service de police municipale pluricommunale. Ainsi, le présent recrutement vise à renforcer l'équipe face à la croissance constante des missions et l'extension du périmètre d'intervention des policiers municipaux.

Missions :

Sous l'autorité du Maire, des Adjoints au Maire et de la Cheffe de la Police Municipale Pluricommunale, vous participez à l'organisation pratique du service en exerçant notamment les missions suivantes :

- Faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- Contrôler l'application des règlements de police municipale et exécuter les directives données par la hiérarchie.
- Participer à l'ensemble des missions dévolues à la Police Municipale Pluricommunale et à leur exécution.
- Participe activement à l'îlotage sur le « terrain » dans le cadre des plannings de travail *(horaires diurnes et plages de travail en soirée jusqu'à 1 heure du matin)*.
- Prévenir la population de la réglementation en vigueur avec discernement et bienveillance en présentant une potentielle exposition aux risques.
- Être présent en permanence sur le territoire de la commune afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens par des patrouilles de surveillance générale et diversifiées : véhiculées, pédestres, ou en VTT.
- Assurer une relation de proximité avec la population.
- Entretenir le bon fonctionnement des équipements et moyens utilisés
- Rendre compte via la rédaction de divers rapports et procès-verbaux, mains courantes.

Profil recherché :

- Titulaire, ou lauréat(e) du concours de gardien brigadier de police municipale, ou agent remplissant les conditions pour un détachement.
- Expérience sur un poste similaire souhaitée.
- Parfaites connaissances des pouvoirs de police du Maire et des dispositions légales.
- Maîtrise de l'orthographe et de la grammaire de la langue française, qualités rédactionnelles.
- Maîtrise des outils et logiciels informatiques.
- Respect de la confidentialité des informations traitées.
- Aptitude au port et à la détention d'armes de service.
- Titulaire du permis B.
- Bonne condition physique
- Capacité à faire preuve de pédagogie, de discernement et à se conduire de manière exemplaire en toute situation.
- Capacité à garder son sang-froid en toute circonstance, même en cas de situations d'urgence et d'imprévus, à gérer des situations conflictuelles.
- Adaptabilité aux contraintes horaires et aux intempéries.
- Sens du devoir et du service public.
- Réelles qualités relationnelles vous permettant de travailler en équipe et de faire preuve de cohésion.

Niveau de rémunération **:** rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + action sociale.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature
(lettre de motivation et C.V) **au plus tard le lundi 1er août 2022 délai de rigueur** à :

Mairie d'Obernai
À l'attention de Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place du Marché
C.S. 80 205

67213 OBERNAI Cedex

Renseignements :
Tél. : 03.88.49.95.70
Fax : 03.88.49.90.83
Courriel : drh@obernai.fr